

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2416)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS154

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 52

Supprimer cet article

EXPOSÉ SOMMAIRE

Déjà l'an dernier, dans le PLFSS pour 2019, le Gouvernement baissait en-dessous de l'inflation : l'ensemble des retraites, le minimum contributif et le minimum de réversion, l'ensemble des prestations familiales, les prestations pour accidents du travail et maladies professionnelles, la majoration pour tierce personne et les pensions d'invalidité. Au total, c'est 6 milliards d'euros que vous preniez aux moins aisés pour cette année. Non content d'avoir provoqué une vague d'indignation à travers la France entière par sa politique inégalitaire, le Gouvernement recommence cette année, en épargnant seulement les retraités. La semaine dernière, de nombreux journaux relayaient l'information selon laquelle jamais les inégalités n'avaient jamais autant augmenté depuis 2010 en France. Ce sont les chiffres de l'INSEE qui le disent. Le taux de pauvreté, qui mesure le nombre de personnes vivant sous la barre de 60 % du revenu médian a augmenté de 0,6 % pour atteindre 14,7 % de la population française.

Le matraquage continue avec cet article. La France insoumise s'y oppose fermement par cet amendement de suppression.